



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 7 MOHARREM 1439 (28 SEPTEMBRE 2017)**

\*

**I- Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur a présenté un exposé sur les déplacements urbains : les challenges et les perspectives d'avenir.**

**II- Le Ministre d'Etat chargé des droits de l'homme a présenté un exposé sur le rapport national au titre du 3<sup>ème</sup> cycle de l'examen périodique universel au Conseil des droits de l'homme à Genève.**

**III- Le conseil a examiné les projets de décrets suivants :**

**1. Projet de décret n° 2.17.433** relatif à la qualité et la sécurité sanitaire des dattes et pâtes de dattes commercialisées.

**Approuvé.**

**2. Projet de décret n° 2.17.354** fixant le règlement de copropriété type.

**Approuvé sous réserve de tenir compte  
de quelques observations soulevées après leur examen.**

**3. Projet de décret n° 2.17.591** complétant le décret n° 2.65.046 du 6 moharrem 1385 (7 mai 1965) relatif à la situation des attachés militaires, de leurs adjoints et des autres personnels militaires affectés auprès d'eux.

**Approuvé.**

**IV- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la proposition de nomination de Mr Abdellah Hachimi Alaoui au poste d'inspecteur régional de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire de la région de Béni Mellal - Khénifra, à compter du 21 septembre 2017, au lieu du poste de l'inspecteur régional de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire de la région de Guelmim - Oued Noun auquel il a été déjà nommé.**